

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 4 AVRIL 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	4
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	21 mars 2025
Date d'affichage :	21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile (18h06), LE GALL Maël (18h20), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (17h30), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, ANTHOINE Julien (17h47), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline (17h31), LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie, BONIZEC Christel,

Procurations : TASSEL Stéphane à LE DRET-STEUNOU Christelle, THEFO Laurence à BENECH Pauline, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : HADJADJE Valérie

N°2025/30

Institutions et vie politique

Exercice des mandats locaux

Etat présentant l'ensemble des indemnités des élus pour l'année 2024

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions, exercés en leur sein et au sein de tout syndicat.

Ainsi, l'état annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal de Bégard pour l'année 2024, est détaillé dans le tableau ci-annexé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

PREND acte de cette communication.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,
Valérie HADJADJE



ETAT DES INDEMNITES DES ELUS SIEGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL DE BEGARD ANNEE 2024
(au sens de l'article 93 de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique)

INDEMNITES/MONTANT BRUT ANNUEL									
NOM-PRENOM	FONCTION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL	COMMUNE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GUINGAMP- PAIMPOL	DEPARTEMENT	REGION	SMITRED	CDG	SDE	SYNDICAT DES EAUX DU JAUDY
CLECH Vincent	MAIRE	31 198,92 €	17 313,48 €						
BOURDON Yves	ADJOINT	8 054,88 €							
BOËTÉ Cécile	ADJOINT	8 054,88 €				8 740,56 €			
LE GALL Maël	ADJOINT	8 054,88 €							
CASANAVE-LAULIVE Maryse	ADJOINT	8 054,88 €							
LE COQ Laurent	ADJOINT	8 054,88 €							
BICZO Sylviane	ADJOINT	8 054,88 €							
LE FLOCH Eric	ADJOINT	8 054,88 €							8 385,48 €
LE LUYER Martine	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
PIRON Valentina	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €							
HADIADJE Valérie	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €							
TASSEL Stéphane	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
GUILLAUME Hervé	CONSEILLER MUNICIPAL	0,00 €	ne souhaite plus percevoir d'indemnité depuis le 01/12/22						
ANTHOINE Julien	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
BODEVEUR David	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €							
THEFO Laurence	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
STEUNOU-LE DRET Christelle	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
LE GUEVELLOU Marjorie	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €							
BENECH Pauline	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
LE HERVÉ Thomas	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
BONIZEC Christel	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
HERVÉ Gildas	CONSEILLER MUNICIPAL	0,00 €	n'a pas souhaité percevoir d'indemnité						
BRIAND Sandrine	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
GOURHANT Pierrick	CONSEILLER MUNICIPAL	273,36 €	démission le 13/05/2024						
TOUDIC Marie-Evelyne	CONSEILLER MUNICIPAL	468,61 €	Début de mandat le 14/05/2024						
DAUPHIN Jean Claude	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
DODOKAL Karine	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €							
MARCHAND Cinderella	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €		41 434,08 €					